

## Notes d'un «ni-glozélien, ni-anti-glozélien»

Un Ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien élève de l'École Polytechnique, a bien voulu communiquer au Dr A. Morlet, quelques-unes de ses impressions sur le fameux rapport de la Commission Begouen.

Nous nous faisons un plaisir de donner, à nos lecteurs, les passages principaux de ces notes qui sont écrites, M. Nicolas le dit lui-même, par un homme « qui n'est ni glozélien, ni anti-glozélien. »

Réflexions d'un « profano » après la lecture du rapport de la Commission internationale de Glozel.

Le premier objet sensationnel découvert est l'« idole » inventoriée sous le N° 8. C'était là un objet éminemment fragile ainsi que le prouve son sort et aussi celui de son empreinte. Sa découverte fut faite par la première équipe qui opérait dans la tranchée ouest par coupes verticales, pendant que la deuxième équipe opérait dans la partie est du terrain en procédant par décapements horizontaux. La découverte de l'idole ne semble pas avoir été un événement bien marquant pour la commission, qui ne donne aucun détail sur l'état du sol aux abords de l'objet qui fut atteint par coupes verticales selon les explications données dans le rapport.

La découverte de la brique inventoriée sous le n° 11. Cette découverte est le résultat de coupes verticales, comme pour l'idole n° 8. On peut penser que l'idole était une pièce au moins aussi sensationnelle que la brique ; aussi après avoir lu la description des circonstances très troublantes de la découverte de la brique, on se reporte immédiatement au passage du rapport relatif à la découverte de l'idole afin de comparer les deux événements. On est alors très déçu de ne pas trouver des éléments suffisants pour cette comparaison, faute de détails concernant la situation de l'idole.

On pense alors que la Commission, n'ayant pas consigné sur le champ les détails de la découverte de l'idole, mais avertie pas les constatations troublantes faites autour de la brique va poursuivre ses recherches et cela avec d'autant plus de profit qu'elle a découvert — ou cru découvrir — le procédé de « salage ». Cette poursuite des recherches paraît d'autant plus nécessaire que le seul point de comparaison fourni par le rapport oppose l'un à l'autre les deux événements : en effet, l'idole aurait été trouvée en terrain de compacité normale tandis que, au contraire, la brique aurait été trouvée en terrain de nature suspecte.

Au grand étonnement du lecteur, le rapport tourne court en proposant de cette contradiction une explication qui peut être, qui est déjà une opinion. Le fait de supposer un « bourrage » parfaitement exécuté dans un cas, imparfaitement dans l'autre cas, témoigne d'une certaine précipitation à conclure dans un sens que rien ne justifie encore.

L'opinion de la Commission devient catégorique : la brique a été enfouie par un cylindre vertical — dans la technique des forages, on appelle cela par enlèvement d'une carotte — et le rapport insiste, entre autres, sur ce fait que les parois verticales du cylindre sont en coupe aussi distinctes que les feuillets d'un livre.

Puisque pour la découverte de l'idole n° 8, aucune remarque analogue ne fut faite, il faut en conclure ou que la commission n'a pas vu les traces de la carotte, ou que celle-ci n'existait pas. Quelle que soit la quantité du bourrage, la carotte de l'idole aurait dû fournir des coupes verticales aussi dénonciatrices que celles de la brique.

D'ailleurs, n'y a-t-il pas incompatibilité entre le fait de la fragilité de l'idole et l'hypothèse du bourrage, qui aurait non seulement enfoui une pièce délicate, mais même imprimé son empreinte dans l'argile compacte ?

Quoi qu'il en soit, pour celui qui fait ces réflexions, il semble bien imprudent de commencer déjà à se faire une opinion à la suite de deux épreuves dont l'une est un élément de suspicion et dont l'autre ne l'est pas. Un savant « scientifique » se serait tenu sur ses gardes et avant d'adopter une explication, il aurait cherché d'autres occasions de vérifier l'hypothèse de la carotte — aux deux sens du mot — que lui aurait suggérée la découverte de la brique n° 11. Il suffit de lire la suite du rapport pour se rendre compte que, malheureusement, le siège de la commission était fait désormais. Un argument de plus à l'appui de son jugement va lui être fourni maintenant par la découverte d'un anneau de schiste n° 13, fiché en terre dans une position presque verticale. A ce propos, la commission déclare : « la position presque verticale de cet objet, comme celle du galet n° 7 ne peut guère s'expliquer que par une habile pénétration par le haut, sans enlèvement préalable de la terre végétale ».

Ainsi, après sa treizième découverte, la commission ayant constaté que deux objets (7 et 11) se trouvaient en position presque verticale, elle en déduit que la verticalité d'un objet plat est une preuve de son enfouissement par pénétration verticale !

Pour que la commission n'ait pu s'expliquer une position presque verticale que par une intervention frauduleuse, il a fallu que son imagination fut bien circonscrite, ou simplement obsédée par une idée fixe.

A partir de cette interprétation précipitée de la position verticale, le lecteur impartial peut s'estimer suffisamment éclairé sur l'esprit scientifique de cette commission.

Nicolas M. M.,  
Ingénieur des Ponts et Chaussées.

## Un phénomène d'hallucination collective

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs la primeur des passages essentiels d'un document scientifique important « l'examen du rapport des enquêteurs officiels », dû au savant maître de Conférences de l'Université de Louvain, M. Tricot-Royer.

Les voici :

J'ai lu le rapport des enquêteurs officiels avec les plus grandes attentions. Je suis obligé de reconnaître qu'il contient un certain nombre d'erreurs, d'omissions et de fautes de raisonnement qui font penser à un phénomène d'hallucinations collective.

### L'INCIDENT N...

Par souci de courtoisie je désignerai par la lettre N le membre de la commission qui est en cause.

J'ai écrit ce procès-verbal immédiatement après l'incident, à la requête du Dr Morlet qui exigeait mon témoignage.

« Glozel, le 7 novembre 1927. Il est dix heures. Nous venons de pénétrer dans le champ de fouilles. Nous sommes très peu nombreux, une dizaine en tout. A l'ouest trois enquêteurs. A l'est un quatrième et M. Morlet.

« Me dirigeant vers ces deux derniers, je vois tout à coup N bondir de la tranchée en criant : « La commission ! La commission ! » Croyant à une trouvaille, je vais à sa rencontre, N continue, très excité : M. Morlet veut m'empêcher de faire ce que je veux ! » — « Pardon, répond Morlet, vous venez de creuser un trou dans la tranchée blanche, et je ne veux pas que vous y touchiez seul ». N a alors nié avoir creusé ce trou, mais avoir voulu vérifier l'intégrité des sceaux placés la veille sur le plâtre protecteur. « Pardon, reprend Morlet, je vous ai vu creuser ce trou là. Et du bout de son long couteau à amputation, Morlet désigne dans le bas de la tranchée blanche, une tache noire et ronde. N a alors avoué avoir pratiqué cette ouverture. Le docteur exaspéré se calme peu à peu ; mais lorsqu'il apprend que M. Pittard est parti pour Genève, il s'irrite à nouveau et s'oppose à la continuation des fouilles. Déjà l'abbé Favret se dispose à enlever sa combinaison : j'interviens alors et le supplie de ne rien faire d'irréparable. L'abbé me comprend et rajuste ses boutons. M. Morlet, toujours très excité, reprend son récit et ne cache pas la défiance qu'il éprouve vis-à-vis de l'élève de Breuil et de Béguen (termes employés par le Dr Morlet).

N demande alors qu'on le laisse parler sans l'interrompre, et il fait alors un récit fidèle de la scène qui s'est déroulée. Devant ce nouvel aveu, Morlet se calme définitivement. Je le prends par le bras et le conduis loin du groupe des enquêteurs, le priant de ne plus revenir sur l'incident et de laisser la commission parfaire dans le calme son triomphe, j'allais dire sa réhabilitation. En route, il me dit encore : « Je crois avoir eu tort de laisser continuer les fouilles ». M. Labadié que nous venons de mettre au courant est du même avis.

En ce moment, il est 10 h. 20, apparaissent, descendant la colline, MM. Peyrony et Forter, ce dernier nouveau président de la commission. Mis au courant, ces messieurs se montrent très conciliants et font ce qu'ils peuvent pour apaiser le différend. Ils prient ensuite les journalistes de rester muets sur ces faits.

En un mot, N seul, enfoui dans la tranchée, creusait un trou dans le bas de la tranchée blanche, fait qu'il nia d'abord, mais dont il convint ensuite. Pendant la plus grande partie de cette scène, M. l'avocat Mallat, de Vichy, se trouvait à mes côtés. Comme j'avais promis le silence sur ces faits, j'étais bien résolu à ne pas leur donner de publicité, mais La Dépêche de Vichy ayant relaté l'incident dans son dernier numéro, je ne suis plus tenu à cette réserve. J'apprends, d'ailleurs, à la dernière minute, que Le Matin de Paris du 27 décembre raconte, à son tour, l'incident.

(N.D.L.R. — Les lecteurs de la Dépêche savent que l'N. en question n'est autre que Miss Carrod.)

### LA BRIQUE A CARACTERES

On vient de voir que la brique (n° 11) était immédiatement surmontée d'une couche très meuble que l'on pouvait enlever à la main et qui renfermait le bloc de pierre, « l'idole » n° 8, au contraire, comme on a pu le constater, en enlevant la masse qui contenait son empreinte, reposait dans une terre de compacité normale, dit le rapport officiel.

Je n'ai pas remarqué que la terre qui recouvrait immédiatement la brique fut de compacité moindre que la terre voisine et celle de tout le gisement en général. Mais à coup sûr, elle n'était pas meuble. Le geste précis et adroit de M. Morlet, disséquant la terre autour de la brique, en haut, en arrière, et sur les côtés, démontrait une maîtrise qu'une terre moyennement meuble eût rendu vaine et point n'eût été besoin de son secours pour sauver la brique d'une destruction certaine.

Je constate encore que la commission ne mentionne pas un fait que je juge de la plus haute importance L'ENCASTREMENT DANS LE SOL DUR (couche 1) à 1 1/2 centimètre de profondeur, soit sur la moitié de l'épaisseur de la brique, posée à plat. Or, cette couche que la commission elle-même décrit comme suit :

« Au fond la couche 1 est composée d'argile très compacte de couleur jaune, on la connaît à la résistance qu'elle oppose à la pénétration des instruments de fouilles.

La Dépêche de  
Vichy & du Centre

01/19 28



146934

Bibliothèque Maison de l'Orient

## Les Conclusions d'un anti-glozélien, que les travaux de la Commission ont rendu glozélien.

Je suis allé à Glozel en anti-glozélien convaincu. J'ai cessé de l'être le dimanche 6 novembre, à 11 h. 10.

Les objets de la première catégorie, en effet, m'ont paru clamer à l'évidence la sincérité du gisement, ils ont été trouvés dans une terre qui m'a paru non remaniée depuis un nombre considérable d'années, et en tout cas supérieur à l'existence des sciences historiques. Or, ces objets se trouvent être précisément ceux qui font l'objet des plus vives controverses :

- Les objets en argile déglorifiée ;
- Les symboles ithyphaliques ;
- Le masque muet ;
- Les caractères glozéliens ;
- L'existence du Renne (?)

**Je conclus, en saine logique, que si ces objets gisent là depuis une date antérieure aux sciences préhistoriques, ils sont méso-lithiques et d'une origine parallèle à celle du Mas d'Azil.**

Quant aux autres objets que je n'ai pas vus en place et qui sont d'ailleurs d'importance secondaire pour la question qui nous occupe, je les abandonne sans regret, pour ne pas dire davantage.

Ici s'arrête son rapport. Je tiens à ajouter que j'en ai donné connaissance au président de la Commission d'enquête, le samedi 10 décembre, à 14 h. 30. Et que celui-ci m'a demandé de me tenir à la disposition de la commission. Le lendemain, je trouvais un mot me dispensant de cette corvée.

**TRICOT-ROYER,**  
Maître de Conférences  
à l'Université de Louvain.

## Un coup de théâtre

5 Janvier 1928

M. Pierre Guitet-Vauquelin, du *Matin*, et un de ses collaborateurs pratiquent des fouilles aux abords du champ des Morts et trouvent des pièces importantes.

Nous lisons dans le *Matin* :

Nous nous sommes portés au sud du champ classé, c'est-à-dire en contrebas de celui-ci, à quelques pieds au-dessus de la rivière, dans un endroit que les prospecteurs ont tenu pour négligeable parce que de toute évidence, par trop défavorisé.

La couche de terre végétale sitôt débarrassée de sa couche glacée, nous avons fouillé successivement à la pioche, à la houe et au couteau. Je dois noter qu'il nous a fallu, à maintes reprises, arracher des souches dont il fallait couper les racines à la bêche, des racines aussi grosses que le manche de nos pioches.

### Notre premier galet

Vers 10 heures, nous heurtons dans la couche noire, un gros morceau de poterie de grès. Nous ne tardons pas à dégager de la couche archéologique de nombreux et menus fragments de brique de la même nature que celles du musée de Glozel, ainsi que des morceaux de terre vitrifiée. A partir de ce moment, nous travaillons avec une sorte d'angoisse. Il n'est pas de matière dure sur laquelle grincent nos couteaux qui ne soit examinée par nous de très près.

**Et à 11 h. 30, nous dégageons de la masse argileuse, un galet noirâtre, elliptique, portant trois signes glozéliens classiques : une barre inclinée, un V très ouvert et une échelle à trois échelons.**

Lorsque nous nous remettons à la besogne, pour plus de garanties contre toute suspicion, nous ouvrons une nouvelle tranchée. Nous défonçons nous-mêmes à la pioche et à 14 h. 20, à 1 mètre du front de taille et par 70 centimètres de profondeur, dans la couche archéologique, nous trouvons un harpon que sur le moment nous croyons avoir brisé.

Cependant, à l'examen, la brisure se révèle ancienne. **Nous possédons, par conséquent, une pièce de choix dûment fossilisée et dont la cassure même justifie l'âge**

Enfin, vers 15 h. 10, après une interminable exploration du sol au couteau, nous trouvons un menu fragment de matière dure, couverte de signes, que nous prenons d'abord pour une pierre. **Je l'examine longuement à la loupe et je finis par reconnaître un morceau d'os tellement fossilisé qu'il a presque la densité de la pierre.** Cet os est taillé en pointe, il a 3 centimètres et demi de long sur un centimètre d'épaisseur maximum. Nous montrons cette dernière trouvaille au docteur Morlet, qui nous accorde que c'est une des pièces les plus importantes pour la démonstration de l'ancienneté du gisement glozélien. Nous lui déclarons que nous soumettrons ce précieux échantillon à l'analyse de savants qualifiés et c'est avec une joie sereine qu'il nous approuve.

**Pierre GUITET-VAUQUELIN.**

Notre éminent confrère annonce d'autres fouilles ; mais d'ores et déjà, ces nouvelles trouvailles confirment, non seulement l'authenticité de Glozel, mais encore son ancienneté, d'autant plus que, sur l'os dont il est parlé plus haut, nous pouvons affirmer, d'après nos renseignements personnels, que sont gravés sept signes alphabétiques ; plus que jamais nous pouvons conclure avec M. Bjorn, conservateur du Musée Préhistorique de Norvège : **IL FAUT ETRE AVEUGLE OU MALHONNETE POUR NIER L'AUTHENTICITE DE GLOZEL.**

**A. RECIMBAL.**